



Déclaration des droits et responsabilités du client

RNS Health Care Services Inc. s'engage à offrir un modèle de prestation de soins centré sur le client, intégrant les besoins des familles, des patients, des aidants et des professionnels de la santé, garantissant des soins coordonnés et empreints de compassion de la plus haute qualité afin de favoriser une meilleure qualité de vie et une plus grande autonomie. Pour atteindre les normes de soins les plus élevées, le respect des droits et des responsabilités des patients est essentiel.

Un client a le droit de :

- Être traité avec respect et être à l'abri de tout abus physique, sexuel, mental, émotionnel, verbal et financier.
- Être traité d'une manière qui respecte la dignité et la vie privée du client, et qui favorise son autonomie et sa participation à la prise de décisions.
- Être traité d'une manière qui reconnaît l'individualité du client, qui est sensible à ses besoins et préférences et qui y répond, y compris les préférences fondées sur des facteurs ethniques, spirituels, linguistiques, familiaux et culturels.
- Recevoir des services exempts de toute forme de discrimination fondée sur un motif interdit par le Code des droits de la personne ou par la Charte canadienne des droits et libertés.
- Un client qui est des Premières Nations, Métis ou Inuit a le droit de recevoir des services dans un environnement culturellement sécuritaire.
- Recevoir des informations claires et accessibles sur les services qui lui sont offerts.
- Participer à l'évaluation de ses besoins, à l'élaboration de son plan de soins, à la réévaluation de ses besoins et à la révision de son plan de soins.
- Désigner une personne pour être présente lors des évaluations.
- Désigner une personne pour participer à l'élaboration, à l'évaluation et à la révision de son plan de soins.
- Recevoir de l'aide pour coordonner ses services.
- Donner ou refuser son consentement à la prestation de services.
- Exprimer ses préoccupations ou recommander des changements concernant les services reçus ainsi que les politiques et décisions ayant une incidence sur ses intérêts, sans crainte d'ingérence, de coercition, de discrimination ou de représailles.
- Être informé des lois, règlements et politiques encadrant la prestation des services, y compris la Déclaration des droits et responsabilités du client, et être informé par écrit des procédures à suivre pour déposer une plainte.
-
-

Le client est responsable de :

- Être disponible pour recevoir les services.
- Participer à l'élaboration de leur plan de soins et le suivre.
- Traiter leur coordonnateur(trice) de soins et les prestataires de services avec courtoisie et respect, sans discrimination ni harcèlement.
- Poser des questions concernant leurs soins.
- Fournir toutes les informations nécessaires pour faciliter la prestation de leurs soins.
- Suivre toutes les recommandations en matière de sécurité et utiliser l'équipement et les matériaux de manière sécuritaire et appropriée.
- Suivre les recommandations relatives aux activités de la vie quotidienne.
- Contacter leur coordonnateur(trice) de soins pour l'informer de tout changement dans leur situation pouvant affecter l'horaire des visites ou les objectifs de soins.
- Veiller à ce que les services et pratiques soient fournis dans un environnement sécuritaire.